Pour publication immédiate Le mardi 28 février 2012

Budget de 2012 : gérer les priorités des Winnipégois et des Winnipégoises de manière équilibrée sans nouvelles hausses des recettes à long terme

Trouver des solutions responsables face à des défis financiers énormes

Winnipeg, le 28 février – Après un gel des taxes foncières sans précédent de 14 ans, soit le plus long de l'histoire du Canada, le Comité exécutif a remis aujourd'hui le budget de fonctionnement préliminaire pour 2012-2014 qui propose une hausse des taxes foncières afin d'améliorer la sécurité publique, de réparer les rues et d'investir dans les centres communautaires.

Une hausse de 3,5 % représenterait une augmentation du relevé des taxes foncières de 4 \$ par mois pour une maison évaluée à 235 000 \$ (moyenne à Winnipeg). Les taxes foncières et les coûts d'exploitation à Winnipeg sont parmi les moins élevées au Canada.

« Pendant 14 ans, nous avons gelé les taxes foncières pour que Winnipeg reste une ville concurrentielle et abordable, a déclaré le maire Sam Katz. Toutefois, sans une nouvelle entente de partage des recettes ou une portion accrue des 8,8 milliards de dollars qui ont déjà été récoltés auprès des contribuables de Winnipeg, il reste peu de solutions pour couvrir les coûts toujours à la hausse. »

Le budget de fonctionnement affecte 900 millions de dollars d'investissements et comprend ce qui suit :

- 50 agents et agentes de police de plus;
- 20 pompiers et pompières de plus;
- une augmentation de 67 % pour la réparation et le revêtement des rues par l'entremise du programme de renforcement bitumineux sur 50 kilomètres-voies de circulation en 2012;
- 55 000 heures de service d'autobus de plus;
- un financement doublé pour les programmes des centres communautaires;
- près de un million de dollars pour rénover les centres communautaires;
- une hausse de près de 11 % par rapport à l'année dernière pour garantir la transformation du parc Assiniboine;
- des financements supplémentaires seront également attribués :
 - o au déneigement des ruelles, des voies piétonnières et des pistes cyclables notamment;
 - o à la réduction du cycle d'élagage des arbres de 13 à 10 ans.

En retardant la dotation de postes vacants, en éliminant les duplications et en trouvant des façons d'améliorer la prestation des services pour 15 millions de dollars de moins, ce budget nous permet de mettre de l'ordre dans nos affaires, comme nous nous y étions engagés.

« Chaque année, nous étudions tous les aspects du budget et nous essayons de trouver des moyens d'améliorer la gestion de nos opérations, et même si nous avons réussi à économiser

15 millions de dollars cette année, nous allons continuer d'examiner toutes nos opérations pour assurer une utilisation optimale de l'argent du contribuable, a annoncé le conseiller Scott Fielding, président du Comité d'orientation permanent des finances. »

M. Fielding a ajouté : « Lorsque nous trouvons des moyens de faire des économies, nous donnons à certaines parties du budget des moyens supplémentaires de financer les services essentiels. »

- Le Service de police et le Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence requièrent presque la moitié du budget de la ville, soit 41 %.
- L'infrastructure (routes, égouts et drainage des terres) représente 24,9 % du budget.
- Les services communautaires (parcs, loisirs et bibliothèques) constituent 12,5 % du budget.

Le budget de fonctionnement préliminaire de 2012 a augmenté pour tous les services majeurs pour toutes les opérations de sécurité publique, de renouvellement des infrastructures et pour tous les investissements dans les centres communautaires.

Nous solliciterons à nouveau la participation du public pendant le processus du budget de fonctionnement préliminaire de 2012 tel qu'indiqué ci-après.

- Révision du budget par :
 - le Comité d'orientation permanent du renouvellement des infrastructures et des travaux publics le 5 mars
 - le Comité d'orientation permanent des biens et de l'aménagement le 6 mars
 - le Comité d'orientation permanent de la sûreté et des services communautaires – le 9 mars
- Audition des délégations par le Comité exécutif le 13 mars
- Dépôt des dernières recommandations du Comité exécutif le 14 mars
- Dernier examen et adoption par le Conseil municipal le 20 mars

Pour participer et comparaître à titre de délégation, veuillez communiquer avec Jo-Ann Park, au 986-3732.

-30-

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

Carmen Barnett, attachée de presse Bureau du maire

TÉL.: 986-5569

Adresse électronique : cbarnett@winnipeg.ca